



République Française

Département  
de la Vendée

Canton de  
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT GILLES  
CROIX DE VIE  
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant  
CS 63669  
85 806 Saint Gilles Croix  
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :  
51

Membres en exercice : 51

Membres présents : 45

DELIBERATION  
n° 2026 - 05 - 05

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 09 JUIN 2026

ID : 085-200023778-20260602-CA2025\_01-BF

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"

Séance du 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 26 mai, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Conseillers communautaires présents :** Laëtitia MARECHAL, Nicolas MICHON, Séverine BESSONNET, Dominique BRET, Thierry BIRON, Justine BLOND, Sylvie TESSON, Jean-François BIRON, Thierry FAVREAU, Patricia ROUVREAU, Pierrick PHILIPPE, Philippe MOREAU, Marie-Thérèse BONNEAU, Bernard BESSONNET, Walter SCHOEPFER, Patrick GALAMINI, Patrick LE MENER, Laurent DURANTEAU, Myriam REMAUD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Claire TURMEL, Julie MORISOT, Thomas PERROCHEAU, Bérangère GARRAUD, Antoine GASNET, Marine BOULINEAU, Lionel GUILBAUD, Nicole BOULINEAU, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Nathalie BUCHOU, Sébastien MURZEAU, Pascale MOREAU, Matthieu GAUVRIT, Marie-Christine RENOU, Evelyne CHAUVEL, Jean-Pierre STEPHANO, Emmanuel GACHET, Emmanuelle PRAUD, Nathalie PONCET, Thierry FOURNIER, Maryse AUGUIN, Franck CHATELIER.

**Conseillers communautaires absents et excusés :** Yann THOMAS, Claude VILLAIN, Pascal BOURIAU, Chantal GUILBAUD, François BLANCHET, Raphaël FARTURA.

**Pouvoirs :** Yann THOMAS à Séverine BESSONNET / Chantal GUILBAUD à Walter SCHOEPFER / Raphaël FARTURA à Jean-Yves LEBOURDAIS.

Isabelle DURANTEAU est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du Compte Administratif 2025**

**Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération**  
ZAÉ du Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55  
Courriel [accueil@payssaintgilles.fr](mailto:accueil@payssaintgilles.fr)

Les Comptes Administratifs 2025 du Budget Principal et des Budgets Annexes du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie Agglomération sont présentés en détail en annexe.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les écritures des Comptes Administratifs 2025

† Budget Principal

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	40 447 430,48 €	11 595 942,74 €	2 830 655,96 €
Recettes	44 755 072,31 €	11 607 090,24 €	1 504 897,71 €
<b>Résultats</b>	<b>4 307 641,83 €</b>	<b>11 147,50 €</b>	<b>- 1 325 758,25 €</b>

† REOMI

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	10 802 534,42 €	3 669 049,64 €	3 381 466,00 €
Recettes	14 205 698,00 €	4 890 982,40 €	361 967,20 €
<b>Résultats</b>	<b>3 403 163,58 €</b>	<b>1 221 932,76 €</b>	<b>- 3 019 498,80 €</b>

† Assainissement Régie

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	8 596 291,52 €	5 822 636,74 €	2 782 229,40 €
Recettes	11 912 965,76 €	5 944 347,24 €	2 593 869,25 €
<b>Résultats</b>	<b>3 316 674,24 €</b>	<b>121 710,50 €</b>	<b>- 188 360,15 €</b>

† SPANC

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	110 733,82 €		
Recettes	101 412,52 €		
<b>Résultats</b>	<b>- 9 321,30 €</b>		

† Zones d'Activités Economiques

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	611 523,98 €	2 378 840,47 €	
Recettes	611 523,98 €	302 667,47 €	
<b>Résultats</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 2 076 173,00 €</b>	

† Ensemble Immobilier Bégaudière

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	81 162,40 €	186 741,91 €	
Recettes	116 023,02 €	86 658,08 €	
<b>Résultats</b>	<b>34 860,62 €</b>	<b>- 100 083,83 €</b>	

† Pépinières d'entreprises

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	73 957,99 €	260 295,87 €	17 380,26 €
Recettes	143 593,60 €	197 462,45 €	
<b>Résultats</b>	<b>69 635,61 €</b>	<b>- 62 833,42 €</b>	<b>- 17 380,26 €</b>

## ↳ PORTS

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2025
Dépenses	686 009,41 €	813 289,63 €	145 824,08 €
Recettes	904 590,44 €	456 013,64 €	
Résultats	218 581,03 €	- 357 275,99 €	- 145 824,08 €

Le Conseil Communautaire,  
Dûment convoqué,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L. 1612-13 et L2121-31 et L. 5216-1 et suivants,  
Vu les comptes de gestion 2025 établis par le Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Challans,  
Vu les Comptes Administratifs 2025 présentés au rapport,  
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 12 mai 2026,  
Vu la Présidence assurée par Madame Isabelle DURANTEAU, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, en l'absence du Président pour le vote de ce point,  
Vu le rapport,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

## DECIDE :

**Article unique** : d'approuver les Comptes Administratifs 2025 du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, énumérés ci-après et tels que présentés au rapport :

- Budget Principal
- Budget Annexe « REOMI »
- Budget Annexe « Assainissement Régie »
- Budget Annexe « SPANC »
- Budget Annexe « Zone d'Activités Economiques »
- Budget Annexe « Ensemble Immobilier Bégaudière »
- Budget Annexe « Pépinière d'Entreprises »
- Budget Annexe « PORTS ».

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour cople conforme,

La Secrétaire de séance,



Isabelle DURANTEAU

Givrand, le 4 juin 2026

Le Président,

François BLANCHE



Certifié exécutoire par le Président compte tenu : 08 JUIN 2026  
- de la transmission au contrôle de légalité le :  
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : 09 JUIN 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).